



N°86

Janvier 2019

La gazette du Temps des Loisirs

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les membres du bureau du T.D.L.W., ainsi que l'ensemble des responsables et référents d'ateliers, s'associent à moi pour vous souhaiter une belle année

2019

EXCELLENTE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS

J.P PLANCQUE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2018

Le quorum étant atteint, le Président, Jean-Pierre PLANCQUE, déclare ouvert le 36^{ème} Conseil d'Administration de T.D.L.W.

Avant d'aborder l'ordre du jour, l'assemblée se recueille quelques instants à la mémoire de Mauricette DERASSE.

Le procès verbal de la précédente réunion du 28 Janvier 2018 est **approuvé à l'unanimité**.

BILAN DES PORTES OUVERTES -

Intervention de Sabine DELIESSCHE

Les Portes Ouvertes ont été décalées au 8 Septembre 2018 afin qu'elles ne coïncident pas avec la Braderie de Wavrin, la fête des sports et les journées du Patrimoine.

Cette journée s'est très bien passée.

Le point sur le suivi des adhérents -

A ce jour, il y a 52 nouvelles adhésions. De nombreuses personnes se sont réinscrites. L'association compte donc 690 adhérents.

SAISON DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOÛT 2018 -

RAPPORT FINANCIER

1. Dépenses de fonctionnement 57.903,39 €
2. Recettes de fonctionnement 58.210,76 €

Ce deuxième bilan basé sur l'activité saisonnière du TDLW (du 1^{er} Septembre au 31 Août) fait ressortir un excédent de 307,37 €

Quelques précisions :

TDLW a continué son effort pour le renouvellement et le développement de ses moyens techniques. Les dépenses d'investissements et d'entretien ont été ramenées à 6.046 € au lieu de 9.900 € l'année dont 4.262 € pour le serveur.

L'envoi par mail de la gazette à un nombre croissant d'adhérents porte ses fruits financièrement (le poste « affranchissement » est passé de 2.659 € à 1.632 €)

La trésorerie est saine.

La municipalité a également financé un nouveau compresseur pour l'atelier Ameublement ainsi que 10 chaises de bureau pour le C.I.W.

Vote à main levée à l'unanimité pour l'acceptation de ce rapport financier à présenter à l'A.G.O. du 26 Mars 2019 sans abstention ni voix « contre ».

BÉNÉVOLAT AU 31/08/2018 -

Aux animations courantes de l'association, TDLW participe également aux manifestations extérieures :

- Les expositions philatéliques
- Les prestations par « loisirs en chantant »
- Le Téléthon (confection et vente de gaufres – participation aux marches lors de la journée sportive)
- Le salon du livre

Soit un total **de 9.639 heures de bénévolat**

BILAN DES ACTIVITÉS –

Outres les repas « inter-ateliers » et auberges espagnoles, l'association a été très active :

- Repas moules-frites à la Gite, galettes de rois et chandeleur organisés par l'atelier Marche
- Un séjour à Chimay en octobre par Chantal VINCENT pour les marcheurs.
- Participation des ateliers « Philatélie » et « Généalogie » au 4^{ème} Salon du Livre à Wavrin le 22 Octobre 2017.
- Un voyage à Liège pour le Marché de Noël le 10 Décembre 2017 (qui a connu un vif succès malgré un temps de saison – pluie et neige).
- Le 19 Décembre 2017, repas de Noël organisé par l'atelier « Jeux de Société ».
- En avril, avec l'atelier « Voyages » découverte des Serres Royales de Bruxelles.
- Le 8 Mai 2018, 250 marcheurs des Flandres lors des randos de l'Olivier.

Vote à main levée à l'unanimité pour l'acceptation de ces prestations à présenter à l'Assemblée Générale du 26 Mars 2019 sans abstention ni voix « contre »

SAISON 2018-2019 -

a) PROJETS

- Un week-end à Tournehem sur Hem (qui a eu lieu les 5,6 et 7 Octobre 2018) par Chantal VINCENT pour l'atelier Marche.
- Participation des ateliers Historique et Philatélie à l'exposition organisée par l'UNC à l'occasion du centenaire de l'armistice 1918.
- Création d'un nouvel atelier au C.I.W. pour former à l'utilisation d'une imprimante 3 D. Marc LANGRAND recherche un référent pour ce futur atelier.

b) PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENTS

Les besoins des ateliers seront recensés à l'occasion de la réunion des RA/RE du 19 Novembre

c) COTISATIONS STATUTAIRES ET DE PRESTATIONS

La cotisation statutaire reste inchangée pour la saison en cours

Les cotisations de prestations :

En raison de nouvelles charges supportées par l'atelier Ameublement, une cotisation de prestation de 20 € par an a été mise en place.

Les autres cotisations de prestations ne sont pas modifiées.

Pas de vote

LES NOUVEAUX RA/RE -

Couture : Pascale MIELLET est Responsable de l'atelier et Chantal VAN ELSUE la Référente.

Jeux de Société : création d'un atelier « Scrabble comme à la maison » le mardi après midi avec Jacqueline CAMBIER Référente.

Loisirs en Chantant : Suite à l'arrêt de Pierrette, Hermine DZICZECK devient RA et Nicole LEFEBVRE Référente.

Marche Nordique : Didier DELIGNY remplace Daniel VERMERSCH

Vote à main levée à l'unanimité pour l'acceptation de ces nouveaux responsables d'ateliers et référents

POINT DIVERS -

a) Préparation du renouvellement du 2^{ème} tiers du CA

Le 2^{ème} tiers du Conseil d'Administration doit être renouvelé en 2019.

Actuellement trois postes sont vacants (Annie MERTENS et Mireille LAUDE démissionnaires, Mauricette DERASSE)

Dans le bureau, Thérèse CARY est trésorière adjointe « faisant fonction » et Christiane BERTOLOTTI, secrétaire adjointe « faisant fonction » suite à la démission d'Annie MERTENS.

Vote à main levée à l'unanimité pour la présentation de ces nouveaux administrateurs à l'A.G.O. du 26 Mars 2019.

b) Création du site internet du TDLW.

Pascal POTIER, retraité depuis le 1^{er} octobre 2018, faisant partie de l'atelier informatique se propose de créer le site internet de l'association. Ce site sera alimenté par les ateliers photos et vidéos.

Cela permettra de mettre en ligne mensuellement l'agenda et la gazette, de présenter les ateliers à travers des photos, reportages et petites vidéos.

c) Chartes 2018/2019.

Le CA a validé les nouvelles chartes des ateliers sauf Historique, Anglais, Crochet - Couture. Celles-ci sont maintenant annuelles et viennent à l'appui de la plaquette des ateliers éditée pour une année.

Ces chartes pourront être modifiées très rapidement au fil des changements (RA, RE, horaire....)

Vote à main levée à l'unanimité pour l'acceptation de ces chartes

QUESTIONS DIVERSES - Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance et convie l'assemblée au pot de l'amitié

Le Président
Jean-Pierre PLANCQUE

La Secrétaire
Joëlle ANDRIES

ATELIER RETOUUCHE PHOTO

INITIATION



C'est avec joie que l'atelier a repris ses activités depuis septembre, malgré un mois d'octobre un peu haché. Nous avons retrouvé la plupart des vétérans malgré quelques départs vers d'autres horizons ou dans la classe supérieure !

Mais nous profitons de la venue de 5 nouvelles recrues sympathiques, 2 Annie, Marilou, Marie-Thérèse et Véronique, qui, malgré quelques réticences d'ordre « technique », s'intègrent bien dans l'ambiance avec la devise qui est la nôtre : « *Travailler sérieusement dans la bonne humeur* ».

Votre serviteur est ravi et approche de ses 10 ans d'animation de l'atelier, succédant à son maître, André Sonntag.

L'atelier « **Initiation** » est une première étape « indolore et sans danger » pour permettre à chacun d'améliorer ses photos, de les utiliser dans de petites compositions, des cartes de vœux, des images-gags ou en prévision de création

d'albums sur internet ou de diaporamas. Il permet ainsi de suivre plus facilement le « **Perfectionnement** » d'André, mais aussi les cours « **Vidéo** » de Jean-Pierre.

Pour concrétiser cette convivialité, je peux annoncer d'ores et déjà **aux membres du CIW** que notre repas de Cercle se fera le samedi 13 avril 2019 à 12h, préparé de main de maître par notre ami Joël et ses deux acolytes, Francine et Joël (Non, non. Ce n'est pas une erreur).

La fin de 2018 approche à grands pas et il est temps pour nous de vous souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année, qui apporteront un peu de réconfort à ceux qui souffrent. Nous vous souhaitons également une année 2019 pleine de joies, de santé et de bonheurs divers.

ATELIER RETOUCHE PHOTOS

PERFECTIONNEMENT

C'est sous l'impulsion de Jean-Pierre PLANCQUE et de Marc LANGRAND, lors de notre dernière réunion des RA/RE (Référénts), que je me suis décidé pour la première fois, à prendre la plume (sauf pour mes cours) afin de mieux faire connaître l'atelier RETOUCHE PHOTOS PERFECTIONNEMENT.

C'est au CIW (CERCLE INFORMATIK DE WAVRIN) au 2ème étage du MOULIN, dans un lieu magnifique et super équipé, mais bien arrosé en ce moment, à cause des fuites sur la toiture, qu'a lieu l'atelier RETOUCHE PHOTOS PERFECTIONNEMENT.

Tous les samedis après-midi, de 14h 30 à 17h., je me fais la joie d'accueillir une quinzaine d'adhérents, que je considère maintenant, plus comme des complices.

Cet Atelier est tout simplement la continuité du cours RETOUCHE PHOTOS INITIATION du samedi matin, animé par mon ami Didier DELIGNE.

C'est toujours dans la bonne humeur avec de très bons moments d'échanges, de grande convivialité et sans trop se prendre la tête, que j'explique pas à pas, un travail avec les différentes étapes de retouches et toutes les manipulations à exécuter sur une image. Mais aussi, bien sûr, laisser chacun aller à son rythme. Voici comme exemple, 2 images au départ et à l'arrivée sur le cours un peu Kitsch de 8 pages que nous avons tous réussi à digérer ces dernières semaines et que j'ai appelé JURASSIC DEULE. Introduction d'éléments divers, logo, texte et bulle, ronds dans l'eau, éclair avec son reflet etc. etc.

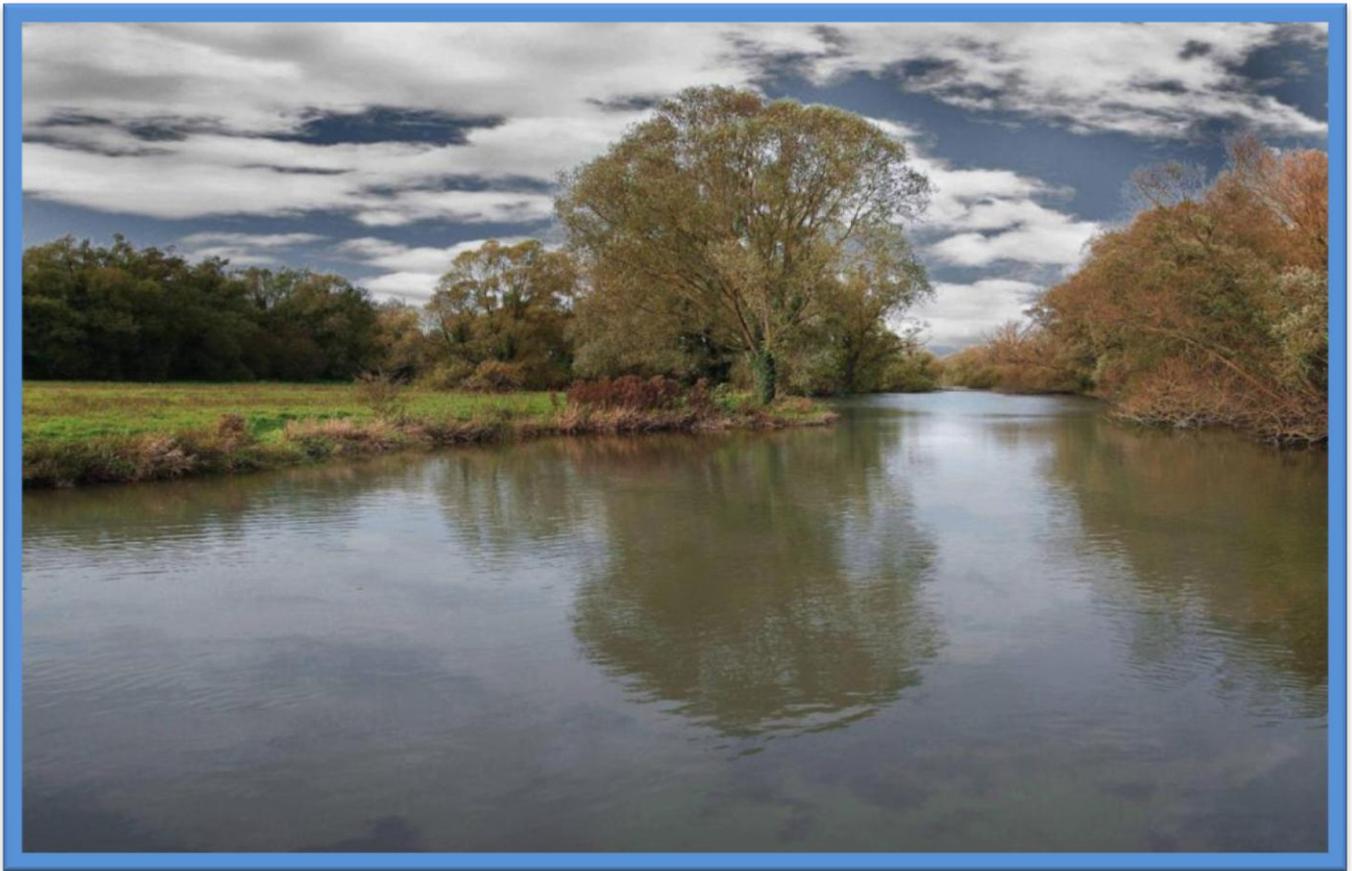
Tout ceci pour dire que chaque samedi après-midi est toujours bien différent d'un autre et apporte souvent son lot de surprises, ce qui en fait aussi tout son charme... Pour la joie de tous.

Pour info, j'ai la chance d'avoir au sein du groupe presque autant de dames que de messieurs.

Et pour les amateurs en soif d'aventures, j'ai encore quelques places de libre.

André SONNTAG





ATELIER GÉNÉALOGIE

Parlement de Flandre

Avant la Révolution, le terme de parlement désigne en France une cour de justice jugeant en appel des juridictions d'une région, et dont le pouvoir législatif est purement jurisprudentiel. Des arrêts de règlements, pris collégialement toutes chambres réunies, permettent de codifier des questions de droit en faisant une synthèse de la jurisprudence.

Remontons au XIII^e siècle, au bord de la Scarpe, et par une belle journée, un petit groupe de moines bénédictins de l'Abbaye de Marchiennes vient de faire le tour d'un bâtiment, "le Constantin", dont il veut faire un refuge. Cette pieuse assemblée ne s'imagine pas la riche histoire que connaîtra, pendant sept siècles leur nouveau refuge.

La façade donnant sur la rivière est longue de 201 pieds (environ 65 mètres), et comporte huit arcades recouvrant un quai destiné à alimenter un grenier à grains à l'étage.

Le ressort du conseil souverain de Tournai, établi en avril 1668, puis du parlement de Tournai, érigé en février 1686 et transféré à Cambrai en 1709, et enfin du parlement de Flandre transféré à Douai, a connu de nombreuses vicissitudes. Ces changements sont liés directement aux guerres menées au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle le long de la frontière septentrionale. Dès lors, selon l'avancée ou le recul des troupes du roi de France le long de cette frontière et des traités passés pour la fixer, les justiciables, établis le long de celle-ci, ressortaient ou non de la cour souveraine ou du parlement de Flandre.

Carte des Parlements en 1789

À sa création le *ressort* du parlement comprenait les conquêtes de la campagne de 1667.

En 1678 les villes de Le Quesnoy, Avesnes, Philippeville, Mariembourg et Landrecies, qui étaient du ressort du parlement de Metz, furent attribués par édit au conseil souverain de Tournai.

Par un autre édit de mars 1679, le roi attribua encore au conseil de Tournai les acquisitions du traité de Nimègue, soit ;

- Ypres
- Cassel
- Bailleul
- Poperinge
- Warneton
- Wervicq (Wervicq-Sud et Wervicq-Nord)
- Condé
- Valenciennes
- Bouchain
- Cambrai
- Bavay
- Maubeuge

Tournai ayant été prise par les puissances coalisées contre la France en 1709 (guerre de Succession d'Espagne), le parlement fut transféré à Cambrai. Les parlementaires auraient préféré Lille, mais le roi les pria de choisir entre Douai et Cambrai. Dans leur plaidoyer ils firent valoir, entre autres arguments, la situation plus centrale de Douai dans le ressort ainsi que « l'air trop subtil de Cambrai qui mine la santé de la plupart des officiers et de leurs familles », et obtinrent l'installation définitive à Douai en 1713.

Un des privilèges particuliers de ce parlement était que l'on ne pouvait se pourvoir en cassation contre ses arrêts, mais, suivant l'usage du pays, demander la révision du procès.

En 1667, la ville de DOUAI, qui fait partie du comté de Flandre, est prise par les armées de Louis XIV et rattachée au royaume de France : le refuge de l'abbaye de Marchiennes accueille la garnison française. Douai négocie avec succès pour obtenir le Parlement de Flandre qui doit quitter Tournai rattaché aux Pays-Bas autrichiens.

Celui-ci s'installe en 1714 dans le refuge de l'abbaye de Marchiennes loué par la ville aux religieux. De nombreux remaniements sont faits tout le long du XVIIIème siècle (Grand'Chambre du Parlement, cellules).

En 1762, on restaure la salle où se tenaient les assemblées générales et on commande six toiles à Nicolas-Guy Brenet (1728-1792), membre de l'Académie Royale de Peinture et élève de Boucher.

Ces tableaux, insérés dans une riche boiserie à pilastres en chêne, sont achevés en 1769.

Ils figurent chacun une idée ou une institution sous la forme d'une allégorie féminine renforcée par la présence d'angelots et d'attributs significatifs (la Vérité, la Religion, la Justice...).

A la veille de la Révolution française, l'architecte lillois Lequeux ouvre un porche néo-classique sur l'actuelle place de Pollinchove.

La tourmente révolutionnaire emporte le Parlement en 1790. DOUAI devient le chef-lieu du département du Nord et le bâtiment accueille le siège du Directoire départemental, future résidence du préfet, jusqu'en 1803, et celui du Tribunal de district qui se transformera définitivement en Cour d'appel au début du XIXème siècle.

De nos jours, la grand'chambre du Parlement sert encore de salle d'audience solennelle et DOUAI est le siège de la Cour d'Assises départementale du Nord. La Cour d'Appel Nord - Pas-de-Calais occupe le quatrième rang national par le volume d'affaires.



Ce contenu a été extrait du site <http://www.ville-douai.fr/> et Wikipedia

La gazette du TDLW
Le Journal périodique de l'association
Le Temps des Loisirs de Wavrin
Association N° W595007630
temps.des.loisirs@orange.fr
Directeur de la Publication :
Le Président Jean-Pierre PLANCQUE
La Secrétaire Joëlle ANDRIES
Comité de Rédaction : les membres du
Bureau, les responsables d'ateliers.

Mise en page atelier informatique pilotée
par :
Renée Montaigne ☎ : 03 20 58 62 30
renee.59136@gmail.com
Thérèse Dumont ☎ : 03 20 58 59 19
thedumont@wanadoo.fr
I.P.N.S.
ISSN (demande en cours)
Prix 1€ inclus dans la cotisation statutaire



A VOS AGENDAS ...

JANVIER 2019

ATELIER MARCHE

**A LA MAISON DE L'OLIVIER
RUE DU VERT TOUQUET - WAVRIN**

MERCREDI 9 JANVIER 2019 -

GALETTE DES ROIS 4€

Salles Lotus et Myosotis de 16h. à 19h.

MERCREDI 6 FÉVRIER 2019 -

CRÊPE PARTY 3€

Salles Lotus et Myosotis de 16h. à 19h.

SAMEDI 5 JANVIER 2019 A 16h. -

VOËUX ET GALETTE

L'Association des « Gais Lurons » organise un après-midi dansant pour présenter ses vœux et manger une galette à la Maison de l'Olivier, rue du Vert Touquet – **WAVRIN**

 patou.loyer@wanadoo.fr

MERCREDI 16 JANVIER 2019 -



ART FLORAL, de 14h. à 17h, Salle Orchidées –
Maison de l'Olivier, rue du Vert Touquet – **WAVRIN**

SAMEDI 26 JANVIER 2019 -

ATELIER JARDIN DES WEPES de 14h. à 17h, Salle
Orchidées, rue du Vert Touquet - **WAVRIN**

*Monsieur le Maire,
Les Adjointes, le Conseil Municipal
Et le Conseil Municipal des enfants
Vous invitent à la*



Cérémonie des Vœux à la population

*Le dimanche 20 janvier 2019, à 11h.
Salle Polyvalente, rue Roger Salengro
59136 - WAVRIN*

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Le dimanche 24 mars 2019, repas du TEMPS DES LOISIRS à la Maison de l'Olivier, rue du Vert Touquet à WAVRIN. Nous vous y attendons nombreux en famille.

Ci-joint fiche d'inscription.



Prochaine mise sous pli

Vendredi 25 janvier 2019 à 13h45

MAISON DE L'OLIVIER

Prochaine GAZETTE le 25 janvier 2019
Pensez à vos articles ! avant le 15 janvier 2019

Renée Montaigne ☎ : 03 20 58 62 30 ✉ renee.59136@gmail.com
Thérèse Dumont ☎ : 03 20 58 59 19 ✉ thedumont@wanadoo.fr

LE SECRÉTARIAT est ouvert le :

Mardi : 14h à 17h

Jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h

☎ 03.20.16.81.30

Il sera fermé du 23 décembre 2018 au 7 janvier 2019

✉ temps.des.loisirs@orange.fr

✉ TDLW- Maison de l'Olivier –
rue du Vert Touquet 59136 Wavrin

AGENDA 21/12/2018 - Association n° W595007630



ATELIER MARCHÉ

JANVIER 2019



Dates	LES MERCREDIS			Éclaireurs
2	WAVRIN	RDV 14h00	DÉPART 14h15	Chantal VINCENT 03 20 58 71 04 Bernard DURAND 03 20 58 58 42
	8 - 11 km			
		Parking Maison de l'Olivier		
9	WAVRIN	RDV 14h00	DÉPART 14h15	Chantal VINCENT 03 20 58 71 04 Bernard DURAND 03 20 58 58 42
	6 km	Parking Maison de l'Olivier		
	Galette des rois à 16 h			
16	DON	RDV 13h45	DÉPART 14h00	Chantal VINCENT 03 20 58 71 04 Bernard DURAND 03 20 58 58 42
	8 - 11 km	Parking Maison de l'Olivier		
		14h15 parking église de Don		
23	EMMERIN	RDV 13h45	DÉPART 14h00	Chantal VINCENT 03 20 58 71 04 Bernard DURAND 03 20 58 58 42
	10 km	Parking Maison de l'Olivier		
	Covoiturage	14h15 parking église d'Emmerin		
30	WAVRIN	RDV 14h00 DÉPART 14h15		Chantal VINCENT 03 20 58 71 04
	10 km	Parking Maison de l'Olivier		Bernard DURAND 03 20 58 58 42

Tous les premiers mercredis du mois - Marche sur Wavrin

Dates	LES SAMEDIS	LES DIMANCHES		LES LUNDIS-MARDIS JEUDIS-VENDREDIS
5	RDV 14h00 - DÉPART 14h15 Parking Maison de l'Olivier Chantal VINCENT 03 20 58 71 04 Bernard DURAND 03 20 58 58 42	6	RDV 9 h 00 – DEPART 9 h 15	RDV 9 H 00 – DEPART 9 H 15 Parking Maison de l'Olivier
12		13		
19		20	Parking Maison de l'Olivier	Joël DRUELLE 03 20 58 80 70
26		27	Éclaireur Patrick MENEGATTI 06 19 90 52 99	
	Randonnées en fonction de la météo et des personnes présentes			Une heure de marche dans le Parc de la Deûle – Chaussures de marche adaptées conseillées